Lettre d'information de Bourgvilain

Septembre 2022



Quelques mots du Maire

Chères toutes, chers tous,

Vous trouverez dans cette lettre d'information différentes nouvelles concernant notre commune.

Depuis février 2022, nous avons la possibilité de mieux trier nos déchets. En effet, les bacs jaunes acceptent plus de contenants, plus d'emballages plastiques. Si vous vous questionnez sur les consignes de tri, n'hésitez pas à téléphoner au Sirtom à Cluny (03 85 59 26 98), ou venir en mairie vous renseigner. Nous bénéficions d'un bac jaune, d'un bac gris, d'une benne papier et verre situées entre le terrain de sport et le hameau de Montangerand. Sans oublier les deux déchèteries de Cluny (03 85 59 11 50) et Tramayes (03 85 50 58 47). Le SIRTOM nous rappelle qu'il n'est pas normal de trouver du verre dans les bacs jaunes et gris ainsi que des végétaux dans les bacs gris.

Nous avons tout ce qu'il faut pour bien faire, alors agissons ensemble! Je vous laisse poursuivre cette lettre en espérant vous rencontrer en bonne santé.

Gilles Lamétairie.

Quelques nouvelles

Nettoyage de la commune

Samedi 30 avril,



Une trentaine d'habitants s'est regroupée pour une opération de nettoyage dans différents lieux de la commune.

Une équipe au cimetière, une dans l'église, une pour le fleurissement, une sur le site de la tuilerie et enfin un groupe de

chasseurs sur le chemin vers la Charme. Tous ont été remerciés par un mâchon chez la « Zette » offert par la municipalité.





Concert

Dimanche 12 juin,

Sous un beau soleil d'après-midi, sur la place de l'église, un concert a été donné par les élèves de l'école de musique de la Haute Grosne de Matour.

Un beau moment convivial sous la houlette des petits et grands musiciens.

Finances communales

Comme chaque année, à la même période, le vote du budget est un moment important de la vie communale. Il marque les grands choix de la municipalité pour l'année et se place aussi dans une perspective à plus long terme afin d'anticiper les évolutions à venir. C'est ainsi que le conseil municipal, après un débat fructueux, a voté à l'unanimité, le 14 avril dernier, son Compte Administratif 2021 et son Budget Primitif pour 2022.

<u>Le Compte Administratif 2021</u> a pu être clôturé par un excédent de plus de 77 000 €, alors que cette même année, nous avions pu réaliser sur nos fonds propres un important programme d'investissement de 80 000 € comprenant la rénovation de la salle communale, la mise en peinture des 2 classes de l'école et divers travaux de voirie ainsi que la mise en place de l'adressage.

Le Budget Primitif pour 2022 se répartit, quant à lui, de la manière suivante :

- En fonctionnement, les recettes s'établissent à 277 000 € pour des dépenses prévisionnelles de 194 700 €, soit un autofinancement de la section investissement de 82 300 €
- En investissement, les dépenses s'établissent à 132 000 €. Elles comprennent la poursuite de travaux de voirie et la constitution de réserves qui seront affectées aux projets d'investissements prévus pour 2023

Cette année encore, les engagements que nous avions pris au début de notre mandat en juillet 2020, ont été tenus :

- tout mettre en œuvre pour contenir nos dépenses de fonctionnement afin de dégager des réserves pour financer nos investissements futurs
- ne pas faire appel à l'emprunt afin de ne pas alourdir notre endettement actuel
- ne pas augmenter les impôts communaux pour préserver notre pouvoir d'achat

L'année qui vient est faite de nombreuses incertitudes : hausse de l'inflation combinée avec une hausse des taux d'intérêt ; crise financière ; désengagement de l'Etat. Malgré toutes ces ombres au tableau, nous resterons vigilants pour continuer à gérer notre commune avec sérieux et pragmatisme.

Randonnée pédestre

Chaque année, l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne organise un programme de 18 balades seminocturnes dans les communes de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier.



Jeudi 07 juillet,

135 personnes de tous âges se sont rassemblées place de la mairie pour le départ de la balade à 20H. Sur un circuit d'environ 8 kilomètres, le groupe s'est tout d'abord rendu au hameau Montangerand où Jean Luc BURNOT, « guide des balades de la Girolle », à conté l'histoire du hameau et de son patrimoine bâti.

Le groupe a ensuite pris la direction des Sardys, poursuivant vers le hameau La Pierre avant de redescendre vers le village par le Moulin des Arbillons.

La collation offerte par la municipalité au retour a été très appréciée des participants.



Table de pique-nique

La commune a installé deux tables de pique-nique vers le terrain de sport et une à l'entrée du hameau les vignes. Faites-en bon usage!

« Zette »

Samedi 6 août,



Le conseil municipal est venu rendre hommage et fêter les 80 bougies de notre « Zette » autour d'un verre de l'amitié.

En effet, c'est avec beaucoup d'émotion que « Zette » s'est vu offrir un joli bouquet de fleurs en remerciement de ses bons et loyaux services au sein de la commune.

M . le Maire lui a donné rendez-vous dans 20 ans.

Grenier

Mercredi 17 août dernier,

Avant



Après



L'entreprise R'propreté de Cluny est venue vider et nettoyer le grenier du bâtiment communal qui en avait grandement besoin. En effet, pendant plus de 20 ans toutes sortes de documents et de matériels y avaient été entreposés. Après un tri minutieux, plus de 5 tonnes de déchets ont été évacuées.

Voirie

Cette année, un gros chantier a été réalisé par l'entreprise THIVENT sur la route entre le Moulin des Arbillons et les Sardys : reprise des accotements et réalisation d'une nouvelle poutre de soutènement afin de consolider la chaussée. Fin octobre, l'entreprise MARTINOT de Bussières procèdera à des travaux sur le chemin entre Montval et les Doriers (Sainte Cécile), ce qui permettra la réouverture totale du chemin de randonnée.

P'tit marché de Bourgvilain

Désormais installé tous les jeudis en fin d'après-midi place de l'église, il accueille des exposants réguliers et d'autres plus périodiques ou saisonniers.

Les habitants de Bourgvilain et des environs viennent régulièrement pour trouver produits bios ou locaux : Miel - Vin - Bière - Pain et pizzas - Légumes et fruits – Œufs -Rillettes et terrines – Poulets crus ou rôtis - Fromages et faisselles de chèvres - Plats préparés chauds traditionnels ou exotiques. Et certains jeudis : Produits à base de plantes - Produits de Crête (Olives, huiles et miel de thym) – Chocolats – Pâtisseries, livres d'occasion, etc. Depuis peu, le marché accueille également une couturière assurant retouches, réparations et créations...

Le marché du 27 octobre et sa brocante automnale suivront un vide maisons / greniers les 22 et 23 octobre



Contact marche.bourgvilain@orange.fr

Cabane à livres

Lundi 05 septembre,





Les bénévoles de la bibliothèque et la commune ont inauguré sur la place de la mairie sous l'ancien abri de bus un espace d'échange et d'information touristique. Cet espace a été créé pour vous avec

du matériel de récupération comme le tableau, les étagères et le bureau d'écolier. Vous pourrez prendre, déposer, et échanger vos livres c'est gratuit. Également, vous pourrez consulter quelques informations touristiques ainsi que la carte des randonnées pédestres réalisée par l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne.

Rappel: La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h15 à 18h30 et le vendredi de 17h à 19h.

Rentrée scolaire septembre 2022

C'est avec plaisir que les 36 petits écoliers de Bourgvilain ont retrouvé les bancs de l'école <u>le jeudi 1^{er} septembre</u>.



Mme Dégluaire
Laurence aura en charge
16 CP-CE1 et Mme
Lovato Carole 20 CE2CM1-CM2.
Les effectifs sont un peu
moins chargés cette
année, cela est dû à
l'ouverture de la
nouvelle classe à SaintPoint qui soulage Mme
Dégluaire des 15 GS
prévus.
Les enfants sont enfin

libérés des restrictions dues à la COVID et les enseignantes peuvent plus facilement planifier les projets qui seront nombreux cette année : rencontre sportive au lac de Saint Point, fête de la Science, théâtre

Information

<u>Jeudi 24 novembre 2022</u>: La municipalité donne rendez-vous à ses ainés autour d'un repas convivial à L'auberge Larochette. Nous ferons parvenir prochainement un bulletin de participation à nous retourner. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de Bourgvilain et que vous êtes né à partir de 1956, faites-vous connaître en mairie.

Horaires de la mairie :

Lundi : 9h30-12h30 puis 13h30-16h30 Jeudi : 9h30-12h30 puis 13h30-16h30

Tél: 03 85 50 80 78 Courriel: mairiebourgvilain@orange.fr